

FLASH INFO n°16

Mars et Avril 2023

COMMUNE DE SERIGNE

CONSEIL MUNICIPAL du 14 mars

Mardi 14 mars 2023

Etaient présents : BAUDRY Yves, BOUILLAUD Julie, CAUDAL Grégory, CHAUVEAU Jordan, COULAIS Damien, DIEUMEGARD Romain, FAUCHERON Jean-Michel, GIRAUD Sébastien, GUILMINEAU Delphine, JOURDAIN Fabienne, LERIDON Marylène, PORTRAIT Jean-Hugues,

Excusées : SCHLICH Ludivine (pouvoir à BAUDRY YVES), LEBON Sandrine (pouvoir à GUILMINEAU Delphine)

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 21 FEVRIER 2023

Le Conseil approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 21 février à l'unanimité.

2. DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

- Le Conseil valide le devis SEMAT ET LAJOIE, cabinet d'huissiers de justice, pour le constat du panneau du permis d'aménager du lotissement du chêne vert d'un montant de 263,01€ HT
- Le Conseil valide le devis de ROMAIN Informatique pour l'achat d'un PC portable pour la bibliothèque d'un montant de 604,08€ HT
- Le Conseil valide le devis de GUYONNET SAS pour la réparation du rideau métallique de la supérette pour un montant de 2374€ HT

3. COMPTE DE GESTION 2022

Le Conseil valide les comptes de gestion suivant :

BUDGET COMMUNE :

- Section de Fonctionnement :
 - Dépenses 532 729.70 €
 - Recettes 808 468.70 €Soit un excédent de 275 739.00 €

- Section d'Investissement :
 - Dépenses 348 886.09 €
 - Recettes 458 962.39 €Soit un excédent de 110 076.30 €

BUDGET LOTISSEMENT LE GERBIER :

- Section de Fonctionnement :
 - Dépenses 448 142.81 €
 - Recettes 505 562.14 €Soit un excédent de 57 419.33 €

- Section d'Investissement :
 - Dépenses 320 246.74 €
 - Recettes 314 347.55 €Soit un déficit de 5 899.19 €

BUDGET LOTISSEMENT LE CHENE VERT :

- Section de Fonctionnement :
 - Dépenses 81 354.46 €
 - Recettes 81 354.46 €Soit un résultat de 0,00 €

- Section d'Investissement :
 - Dépenses 80 644.46 €
 - Recettes 70 304.46 €Soit un déficit de 10 340.00 €

BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES :

- Section de Fonctionnement :
 - Dépenses 0,00 €
 - Recettes 0,00 €Soit un résultat de 0,00 €

- Section d'Investissement :
 - Dépenses 0,00 €
 - Recettes 0,00 €Soit un résultat de 0,00 €

4. BUDGET PRIMITIF 2023 :

Le Conseil valide le budget primitif 2023 suivant :

BUDGET COMMUNE :

- Section de Fonctionnement :
 - Dépenses 1.483.311,19 €
 - Recettes 1.483.311,19 €

- Section d'Investissement :
 - Dépenses 1.299.405,36 €
 - Recettes 1.299.405,36 €

BUDGET LOTISSEMENT LE GERBIER :

- Section de Fonctionnement :
 - Dépenses 420.247,74 €
 - Recettes 420.247,74 €

- Section d'Investissement :
 - Dépenses 320.246,74 €
 - Recettes 320.246,74 €

BUDGET LOTISSEMENT LE CHENE VERT :

- Section de Fonctionnement :
 - Dépenses 380.711,00 €
 - Recettes 380.711,00 €

- Section d'Investissement :
 - Dépenses 380.000,00€
 - Recettes 380.000,00 €

BUDGET PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES :

- Section de Fonctionnement :
 - Dépenses 11.380,00 €
 - Recettes 11.380,00 €

- Section d'Investissement :
 - Dépenses 82.815,11 €
 - Recettes 82.815,11 €

5. PAYS DE FONTENAY VENDEE/ COMMISSION « ENVIRONNEMENT »

Suite à la démission de Madame CHEPTOU Julie du Conseil Municipal, ce dernier doit désigner un nouveau membre pour représenter la commune au sein de la commission « environnement » de la communauté des communes du Pays de Fontenay le Comte-Vendée.

Le remplaçant de Madame CHEPTOU sera Monsieur DIEUMEGARD Romain.

6. DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal ne souhaite pas préempter sur la parcelle suivante :

- AB 898 (non bâti) – 837 m² située rue des coquelicots

Mardi 12 avril 2023

Etaient présents : BAUDRY Yves, CAUDAL Grégory, CHAUVEAU Jordan, COULAIS Damien, DIEUMEGARD Romain, FAUCHERON Jean-Michel, GIRAUD Sébastien, GUILMINEAU Delphine, JOURDAIN Fabienne, LEBON Sandrine, LERIDON Marylène, PORTRAIT Jean-Hugues, SCHLICH Ludivine

EXCUSEE : BOUILLAUD Julie (pouvoir à LERIDON Marylène)

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 14 MARS 2023

Le Conseil approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 14 mars à l'unanimité.

2. DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE

- Le Conseil valide le devis de FILLONNEAU Sonorisation pour une location lors du marché Sérignolais pour un montant de 485,62€ HT
- Le Conseil valide le devis de FILLONNEAU Sonorisation pour la révision de la sono portable et l'achat d'un micro sans fil pour un montant de 401,67€ HT
- Le Conseil valide le devis d'E-Collectivités concernant le renouvellement de 2 certificats électroniques (Maire et 1er Adjoint) pour un montant de 400 € HT
- Le Conseil valide le devis d'ORAPI pour l'achat de produits d'entretien pour un montant de 510,13€ HT
- Le Conseil valide le devis de De La Feuille au Meuble concernant les travaux du plafond d'une classe (CE) pour un montant de 2700€ HT
- Le Conseil valide le devis de GIRAUD Environnement pour la vidange et le nettoyage du bac à graisse de l'école pour un montant de 195,46€
- Le Conseil valide le devis de GIRAUD Environnement pour la vidange et le nettoyage du bac à graisse de la salle polyvalente pour un montant de 276,45€ HT
- Le Conseil valide le devis d'IVF (Ingénierie Vendéenne des Fluides) concernant une étude thermique au titre des fonds verts pour la rénovation de la Maison des Associations du petit Logis pour un montant de 980 € HT

3. TAUX D'IMPOSITION 2023

Le Conseil Municipal doit chaque année fixer le taux d'imposition de la commune avant le 15 avril, c'est pourquoi, le Conseil après avoir échangé, **a décidé de maintenir le même taux que l'année 2022.**

Le Conseil précise que **les bases de l'imposition (Etat, Région et Département) vont augmenter de 7,2 %.**

Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB)	34,72 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	45,00 %
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THS)	17,77 %

4. LOTISSEMENT LE CHENE VERT : CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR L'AMENAGEMENT

Suite à l'appel d'offres pour l'aménagement du futur lotissement du chêne vert, 4 entreprises ont répondu :

- Colas
- Rineau TP
- Eiffage
- Alain TP

Le Conseil valide la proposition de la société COLAS, ceci après validation des analyses de la SELARL Cabinet Verronneau :

- Tranche 1 ferme : 166 231,20€ HT
 - Tranche 2 optionnelle : 69 767€ HT
- Soit un marché total de 235 998,20€ HT

5. MAISON DES ASSOCIATIONS :

Dans le cadre du Marché Public de rénovation et d'extension de la Maison des Associations du Petit Logis, l'entreprise DEFONTAINE nous a transmis un avenant suite à l'obligation d'effectuer un dallage dans le bâtiment existant selon le détail suivant :

- Travaux en + value : 16 092,73, € HT soit 19 311,28 € TTC
 - Travaux en – value : 9 708,64 € HT soit 11 650,37 € TTC
- Soit une + value de 6 384,09 € HT soit 7 660,91 € TTC

Le Conseil valide cet avenant

6. DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le Conseil Municipal ne souhaite pas préempter sur la parcelle suivante :

- AB 31(bâti) – 1502 m² située 24 rue de la Rabatelière

INFORMATIONS DIVERSES

- Le « service Cantine » a mis en place une **opération anti-gaspi et sensibilisation aux déchets** qui consiste après chaque repas à peser le seau des restes. Le but est de diminuer au fil des semaines le poids des déchets, les enfants font beaucoup d'efforts et prennent conscience du gaspillage !!!! Bravo aux participants et aux initiatrices de cette « opération »
- Les bénévoles continuent d'œuvrer pour notre commune, ils viennent de réaliser la mise en place de la clôture du bassin d'orages du Gerbier, la Municipalité les remercie chaleureusement.



« Espace Pique-Nique »

Le Printemps est arrivé, le soleil brille : entre amis, en famille venez profiter de l'espace pique-nique (à proximité du city-parc)



DATES A RETENIR

- Dimanche 7 mai : **course cycliste** organisée par le Cyclo Club Sérigné : départ du stade
- Lundi 8 mai : **Défilé** au monument aux morts
- Mercredi 10 mai à 19 h : **Programme Multi-instruments avec la participation des Ensembles de l'EIMD** – ouvert à Tous –
Gratuit - salle polyvalente
- Dimanche 14 mai de 8h à 18h : **3^{ème} marché Sérignolais** des artisans, commerçants, créateurs et producteurs et
Vide grenier dans les rues de Sérigné organisé par l'APE et l'Avant-Garde
- Samedi 3 juin : **Spectacle de Chapuze** (en patois vendéen) organisé par les Rév'Aillées lors du trophée des Dunes au profit
de l'action humanitaire - Salle Polyvalente
- Samedi 17 juin : **Balade Gourmande Sérignolaise** organisée par la Municipalité - salle polyvalente



ETAT CIVIL



Ismaëlle COLOMBET LAMRI née le 23 février
Alice AVELINE née le 1^{er} avril
Ambre MICHEL née le 4 avril



Yvan CHARBONNEAU décédé le 10 mars
Gérard GUERIN décédé le 28 mars

La Municipalité s'associe à la peine et à la joie des familles

Les vacances arrivent, pas de panique, la bibliothèque sera ouverte aux mêmes jours et heures que d'habitude pour recevoir ces chères têtes blondes accompagnées ou pas des papas et mamies, papas et mamans.

De nombreux livres pour la jeunesse nous ont été généreusement donnés par des habitants de la commune, ce qui renouvelle les idées de lecture et de nouvelles collections ont été achetées (enfin les premiers tomes tout au moins) :

La collection des Spirit, du Club des Cinq, Beast Quest....

Pour les adultes les nouveautés sont arrivées en mars et d'autres sont déjà en commande.

N'hésitez pas à venir passer un petit moment, pour choisir vos nouvelles lectures ou pour vous installer pour un moment de lecture partagé avec vos enfants.

Petit rappel 5 livres maximum à chaque fois et un mois de prêt, pour que chacun puisse profiter rapidement des nouveautés. Oups... ceux qui ont oublié de rapporter leurs livres peuvent venir rapidement...Promis il n'y a pas de punition...



Deuxième petit rappel, le lundi matin la bibliothèque est ouverte exclusivement aux tout-petits.

Donc si vous êtes assistante maternelle n'hésitez pas à venir passer un petit moment dans l'espace dédié aux bébés, nous sommes toujours très heureux de voir les petits-bouts mettre le désordre dans nos étagères....

Enfin « un petit peu », une caisse est à leur disposition pour remettre les livres sans les ranger.

Pour les nouveaux habitants de Sérigné qui l'ignorerait encore, inscription gratuite et prêt des livres, gratuit

Les bénévoles sont là pour vous recevoir et réfléchissent aux animations que nous pourrions vous proposer dans les mois à venir. Un Rendez-vous est déjà pris pour un « Rendez-vous contes » en début d'année 2024, mais peut-être des surprises à l'automne....

La nouvelle intervenante pour la lecture publique est arrivée à la Communauté de Commune en mars, elle s'appelle Lisa Godreau et est déjà venue nous rencontrer. Plein de travail en perspective pour l'organisation en réseau des bibliothèques du territoire.

La suite au prochain numéro....



Rénovation de l'habitat

La Communauté de communes Pays de Fontenay-Vendée est engagée dans un Programme Local de l'Habitat. Parmi les priorités identifiées, elle a souhaité encourager les travaux d'amélioration de l'habitat privé sur son territoire.

Vous habitez le Centre Bourg

Vous désirez refaire votre façade ou votre toiture (par un artisan)

Vous avez droit à une aide de 1500 euros sans critère de revenus

Une seule chose à faire, venir à la mairie : votre correspondante (Madame LERIDON) pour l'habitat auprès de la Communauté de Commune) vous donnera les renseignements pour monter votre projet.

Vous avez des projets de rénovations (énergétiques ou aménagement)

Un seul numéro celui de la communauté de communes, un seul point ressource « le Guichet unique de l'habitat » Ligne directe : 02.28.13.04.56

Courriel : habitat@fontenayvendee.fr

Des professionnels sont disponibles pour étudier votre projet et monter le dossier des aides financières suivant vos revenus.



France
services



**Ouverture de la
déclaration 2023**

Impôt sur les revenus 2022



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Vos agents de la France Services
Pays de Fontenay-Vendée
vous accompagnent

8 PERMANENCES, 5 COMMUNES

Auchay-sur Vendée (Chaix)
Pouillé
Les Velluire-sur-Vendée (Velluire)
L'Orbrie
Foussais-Payré

lundi et mercredi de 9h à 12h
lundi de 13h30 à 16h30
mardi et jeudi de 9h à 12h
jeudi de 14h à 17h
vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Avec ou sans rendez-vous

06 41 98 07 91

pays-fontenay-vendee@france-services.gouv.fr



Sérigné

Un bilan sportif satisfaisant pour le club de football

Samedi, devant quarante-cinq personnes, l'Union sportive sérignolaise a tenu son assemblée générale. Le club est présidé par Yvonnick Gachignard et comptait pour la saison 1997-1998, 102 licenciés. La réunion s'est poursuivie par une soirée karaoké a réuni quarante-cinq convives.

La centaine de licenciés du club de foot est répartie en trois équipes seniors (un des rares clubs des environs à avoir 3 équipes seniors) ; une équipe des moins de 17 ans, une de moins de 15 ans, une de moins de 13 ans, une équipe de benjamins, une de poussins. Ces cinq équipes fonctionnent en entente avec le club de Pissotte. Il faut ajouter à tous ces licenciés une équipe de débutants (à partir de 6 ans) entièrement sérignolaise.

Les entraînements ont lieu le mardi et le vendredi pour les seniors avec Jean-Claude Guillemet, le samedi pour les jeunes avec Boris Duret du club et des intervenants du district. Guy Coron encadre plus spécialement les poussins. Le terrain de foot est communal et est stabilisé depuis cette année. Le président a remercié la municipalité pour cet investissement.

Grâce à une bonne équipe de bénévoles, une bonne ambiance de camaraderie, au dynamisme créé par les nombreux jeunes, le club de football se porte bien et le pré-



Les jeunes joueurs de Sérigné : l'avenir prometteur du club.

sident est très satisfait même si quelquefois, la charge est lourde. Pour les joueurs, la saison se termine ; pour les membres du bureau, il faut préparer la saison prochaine (trouver des sponsors, des nouvelles recrues...).

Les derniers résultats : au tour-

noi à Pissotte le samedi 16, les benjamins perdent en finale contre L'Île-d'Elle et les poussins sont battus en demi-finale contre Fontenay. Pour clôturer la saison, le club organise le mardi 9, une rencontre entre l'équipe 1 du Fontenay-Foot-Vendée et une sélection du Sud-Ven-

dée composée de joueurs de plusieurs clubs.

Le bureau reste inchangé : président, Yvonnick Gachignard ; premier vice-président, Damien Coulais ; 2^e vice-présidente, Denis Michot ; trésorier, André Rocher ; secrétaire, Jean-Luc Brisset.